

Affichez cet e-mail dans votre navigateur



Les Brèves

Cette semaine, dans le secteur du bus et de l'autocar:

[Lisez ici la Bourse du Transport](#)



Pieter Van Bastelaere nouveau CEO de la FBAA

Comme prévu et minutieusement préparé, Patrick Westelincx transmettra son mandat d'Administrateur Délégué de la FBAA au nouveau CEO Pieter Van Bastelaere au cours du mois de septembre.

Pieter a été désigné à l'unanimité comme successeur par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 06/07/2022. Il s'appuie sur une longue et constructive carrière dans le monde des fédérations, ayant travaillé pour Comeos, Cimabel et Traxio, entre autres. Entretemps, Pieter a déjà fait connaissance avec le personnel du bureau à Bruxelles.

Économiste de formation, Pieter est très engagé socialement dans la région du Waasland, où il vit avec sa femme et ses trois enfants. Son premier objectif à court terme est d'acquiescer le plus de connaissances possible sur le secteur et les entreprises que la FBAA représente : *"J'ai déjà programmé un certain nombre de visites d'entreprises et il y en aura beaucoup d'autres dans un avenir proche. Je veux me familiariser avec le secteur en profondeur, ainsi qu'avec les entrepreneurs qui y travaillent. Nos membres."*

Nous nous réjouissons déjà, en tant que fédération et en tant que membre, d'une coopération positive avec Pieter dans laquelle nous pourrions ensemble apporter des réponses aux défis d'aujourd'hui et de demain.



CRISE ÉNERGÉTIQUE : les mesures de soutien aux indépendants et entreprises

Le gouvernement fédéral a pris ce vendredi 16 septembre une série de décisions pour aider les ménages, mais aussi les acteurs économiques, à faire face à la flambée des prix de l'énergie.

L'accord porte sur les principes. Les détails et les modalités d'application restent à préciser. Ce devrait être fait ce vendredi 23 septembre.

- Les accises sur le gaz et l'électricité seront alignées sur le minimum européen pour les mois de novembre et décembre. Avec quel impact ? Le gouvernement a donné un ordre de grandeur : 325 euros pour un boulanger ou 1.000 euros pour un supermarché.
- Le droit passerelle sera accordé aux indépendants qui interrompent leur activité complètement, pendant au moins sept jours, en raison de leur facture d'énergie.
- Des facilités de paiement - à définir - seront accordées aux indépendants pour le paiement de leurs cotisations sociales personnelles (nssi) : dispenses, délais, plans de remboursement. Il sera bien entendu possible d'ajuster ses versements en cas de diminution de revenus.
- Les employeurs pourront demander le chômage temporaire énergie sans formalités pour leurs salariés. La condition devrait être de répondre au "cadre européen" : au moins 3 % de ses coûts de production dus au prix de l'énergie et doublement au minimum de ses factures par rapport à 2021. Le salarié recevra 70 % de sa rémunération plafonnée (à 3.075 euros brut par mois), majorée de 6,10 euros par jour.
- Ces mêmes entreprises pourront demander un report de paiement de leurs cotisations sociales ONSS.
- En fiscalité, le gouvernement annonce la possibilité de "plan de remboursement des dettes fiscales" et des ajustements des règles concernant la déduction pour investissement". Les aides régionales seront fiscalement exonérées !
- Le moratoire des faillites est rétabli en ce qui concerne les dettes fiscales et parafiscales (ONSS). L'administration n'enverra pas de mises en demeure, mais proposera des plans d'apurement.
- Les fournisseurs d'énergie devront négocier un code de conduite vis-à-vis de leurs clients professionnels. L'objectif UCM est qu'ils ne puissent pas couper l'approvisionnement ni exiger le paiement immédiat en cas de régularisations importantes ou de majorations des provisions.

(Source : [UCM.be](#) – état des lieux 19 septembre 2022)



JOURS DE FORTE CHALEUR EN SEPTEMBRE 2022

Par journée ayant connu un dépassement de 27°C sous abri relevé à l'I.R.M. à Uccle, une prime équivalente à une heure de prestation est accordée au personnel roulant des loueurs de TEC, à partir d'une prestation minimale de 4 heures. Pour le mois de septembre, nous avons relevé 4 jours (jusqu'au 22/09 inclus) :

02/09/22 27,7 °C
 04/09/22 27,2 °C
 05/09/22 30,9 °C
 06/09/22 27,9 °C

Si l'on devait encore connaître un jour de forte chaleur entre le 23 et le 30 septembre, les loueurs en seront informés.

AUTOCAR: modifications récentes dans la réglementation

L'actualisation du panneau d'interdiction C23 devrait être bénéfique pour nos autobus et autocars

Une distinction juste est enfin opérée entre les panneaux de signalisation C23 (interdiction pour les camions, interdiction visant à accroître la sécurité routière) et C21 (panneau de tonnage, afin de protéger l'infrastructure routière). La différence entre les deux panneaux est clairement précisée dans cette [proposition de loi](#).

Cette distinction devrait permettre à nos autobus et autocars d'être un peu moins confrontés aux "blocages de camions". À l'avenir, le panneau de signalisation C23 sera plus facile à faire respecter grâce à la reconnaissance automatique des plaques d'immatriculation.

BECHAUFFEUR.BE

BEchauffeur.BE : plus d'informations sur les candidats-chauffeurs

L'équipe de BEchauffeur.BE cherche continuellement à améliorer la plate-forme. Les entreprises à la recherche de nouveaux chauffeurs ont désormais la possibilité d'avoir un aperçu sur les dates de validité du CAP et de la sélection médicale des candidats-chauffeurs qui sont en possession du permis C et/ou D. Il sera donc plus facile d'effectuer une recherche ciblée en appliquant les filtres de prendre contact avec les candidats qui correspondent le mieux à leurs offres d'emploi.

Pour en savoir plus ou pour recevoir un aperçu hebdomadaire des candidats-chauffeurs correspondant à vos critères, envoyez un e-mail à contact@bechauffeur.be ou prenez contact avec zuhai.allinkaya@fondsocial.be.

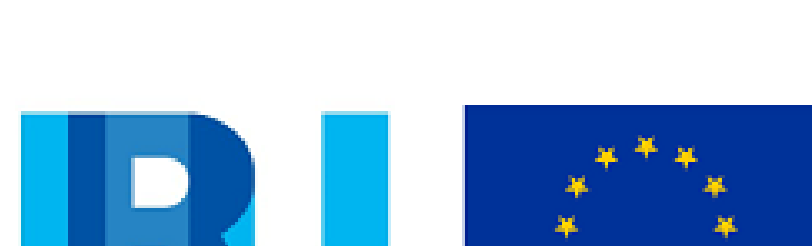


VOYAGE D'INSPIRATION ET DE RÉSEAUTAGE

Pour inspirer nos membres-autocaristes dans leur programmation touristique 2023, nous les invitons à un voyage de découverte en Sarre. Au cours de ce voyage de trois jours, ils pourront découvrir les nombreux atouts de la Sarre.

Nous visiterons de magnifiques espaces naturels, découvrirons des spécialités culinaires et nous nous rendrons sur plusieurs sites intéressants, tels que l'usine sidérurgique de Völklingen, classée par l'UNESCO, l'abbaye bénédictine de Tholey et le complexe de châteaux souterrains de Sarrebruck. Le voyage est organisé en coopération avec Van Hool et Saarland.

[Les inscriptions sont possibles jusqu'au 30/9.](#)



L'IRU lance une carte interactive des passages transfrontaliers entre l'Ukraine et l'UE

L'IRU a publié une nouvelle carte interactive pour les camions circulant entre l'Ukraine et les pays voisins de l'UE. Pour chaque passage de frontière, la carte montre le type de camion autorisé, la capacité correspondante en termes de nombre de camions par jour et les données de contact de la douane, si elles sont disponibles.

La carte présente également les voies d'accès principales des deux côtés de la frontière. Dans le cadre de l'initiative de l'UE « *Solidarity Lanes for Ukraine* » visant à faciliter le transport de produits d'exportation de l'Ukraine vers l'UE, les routes E (numéros de routes internationales européennes) et, dans de nombreux cas, les routes M (numéros de routes nationales), reliant entre eux les passages transfrontaliers, doivent comporter au moins deux bandes de circulation.

La guerre en Ukraine a modifié de nombreux itinéraires traditionnels de transport routier de marchandises ainsi que les procédures frontalières entre l'UE et l'Ukraine. L'attention permanente de l'IRU à l'égard de la guerre en Ukraine couvre trois domaines principaux : l'octroi d'aide humanitaire par autobus, autocar et camion, le soutien aux chauffeurs attaqués en zone de guerre ou à proximité de passages transfrontaliers et le maintien de la circulation des marchandises essentielles dans les deux sens.

(Source : [IRU.org](#))

dott

Un nouveau regard sur les capitales européennes pour la Semaine européenne de la mobilité

Dott, un fournisseur européen de micro-mobilité responsable, a créé une série de dessins montrant à quoi pourraient ressembler les capitales européennes privilégiant les personnes plutôt que les voitures.

Les dessins sont destinés à susciter le débat et à envisager un avenir pour les centres-villes sans embouteillages ni pollution due aux véhicules particuliers. Cette publication coïncide avec la Semaine européenne de la mobilité, du 16 au 22 septembre, et la journée internationale sans voiture, le 18 septembre.

La série dépeint diverses idées qui rendraient la vie en ville plus belle, comme par exemple :

- **Bruxelles** : art public et sculpture, marchés en plein air, boutiques et cafés, décorations florales en guise de clin d'œil au Tapis de Fleurs de Bruxelles.
- **Londres** : des espaces ombragés en réponse aux températures record de cet été, un espace de spectacle intégré, des plantations et la nature, ainsi que des écrans d'information.
- **Paris** : un écran avec l'intérieur de l'opéra, des sièges publics, de l'ombre, des plantes et de la pelouse.
- **Rome** : un café public en plein air avec vue sur la célèbre architecture, des zones ombragées, des plantations et de la verdure.

Toutes les images montrent des trottinettes partagées et des vélos électriques intégrés dans le paysage urbain de manière responsable et dans le respect des habitants de la ville. Des espaces de stationnement dédiés à la micro-mobilité sont prévus à proximité des points névralgiques des transports publics, ainsi que des pistes cyclables distinctes pour les vélos et les trottinettes électriques.

(Source : [nidedott.com](#))



CALENDRIER DES ACTIVITÉS DU SECTEUR

<p>Septembre</p> <p>27</p> <p>Conseil d'Administration ICB</p>	<p>Septembre</p> <p>28</p> <p>Conseil d'Administration FBAA - Conseil de Direction CFA - VRA-Bestuur</p>
<p>Octobre</p> <p>04</p> <p>Commission VRA-BUS</p>	<p>Octobre</p> <p>05</p> <p>Commission VRA-BS</p>

Les collaborateurs de la FBAA, de l'ICB, de FCBO et du Fonds social combinent déjà à présent le télétravail et le travail dans les bureaux à Haren. [Vous trouverez ici les données de contact des collaborateurs de la FBAA.](#)



Copyright © 2022 FBAA. Tous droits réservés.

Vous ne voulez plus recevoir ces e-mails ?
[Cliquez ici pour vous désinscrire de cette liste d'envoi.](#)
[Consulter notre politique de confidentialité](#)